

d'une pauvre famille ; mais ensuite, quand il eut vu le religieux, il se réjouit et se repentit de sa faute ; c'est pourquoi il reçut en même temps ce bonheur. »

N^o 96.

(*Trip.*, XIX, 7, p. 19 v^o.)

Autrefois le Buddha, accompagné de la foule des bhikṣus, se promenait lorsqu'il rencontra trois hommes ivres : le premier courut se cacher dans les herbes ; le second s'assit correctement, se frappa les joues et dit : « Il n'est pas beau de violer les défenses. » Le troisième se leva en dansant et dit : « Le vin que j'ai bu n'appartient pas au Buddha ; pourquoi donc serais-je effrayé ? » Le Buddha dit à Ânanda : « L'homme qui s'est sauvé dans les herbes devra obtenir la délivrance comme arhat à l'époque où Maitreya (*Mi-le*) sera devenu Buddha ; l'homme qui s'est assis correctement et qui s'est frappé les joues n'obtiendra la délivrance comme arhat que sous le dernier qui viendra des mille Buddhas ; quant à l'homme qui s'est levé en dansant, il n'y a pas de terme auquel il pourra être sauvé.

N^o 97.

(*Trip.*, XIX, 7, p. 19 v^o.)

Autrefois il y avait un çramaṇa qui, jour et nuit, récitait les livres saints ; or un chien, qui était couché sous son lit, concentrait toutes les forces de son esprit à écou-